

**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE
ABIDJANAISE DE GERANCE ET D'EXPLOITATION
COMMERCIALE**

« SAGECO »

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 9 JUILLET 1999**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux dispositions statutaires afin de vous rendre compte de nos activités pour l'exercice 1998 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 Décembre 1998.

1 – ACTIVITE 1998

La très prochaine libéralisation du prix du pain et ses éventuelles conséquences sur le secteur de la boulangerie ont amené les boulangers à s'asseoir à une table de concertation en 1998.

Cette prise de conscience collective a permis l'élaboration de deux projets de documents :

- Le code de déontologie
- Le Conseil de l'ordre des boulangers

35-76-87 / 35-77-20

Ces deux documents ont été discutés et remis au Gouvernement. Ils doivent être ensuite soumis au Parlement pour leur approbation définitive.

La mise en place de ces projets de lois devrait permettre de mieux organiser la profession et réduire considérablement les pertes.

En attendant l'application de ces nouvelles dispositions, la SAGECO a poursuivi ses actions en faveur de la clientèle.

Nous avons en outre entamé un programme de réhabilitation des boulangeries qui va s'étaler sur deux (2) ans.

Ce programme prend en compte, la remise en état du matériel, des bâtiments et du parc auto

- 1.2 L'évolution démographique de la Côte d'Ivoire et la poursuite de l'exode rurale vers notre capitale économique Abidjan, contribuent à accroître la consommation du pain dans notre pays et principalement dans les villes. Cette augmentation est malheureusement atténuée par l'anarchie qui règne dans notre secteur d'activité.

Afin de réduire les effets pervers de cette anarchie qui règne principalement à Abidjan, la Direction de la SAGECO a entrepris de renforcer le système de contrôle de la qualité, de la distribution et des invendus.

L'exercice comptable 1998 enregistre un total de la masse de bilan de 1 073 407 423 Francs.

Le rapprochement avec les chiffres de l'année 1997 arrêtés à la somme de 1 175 833 339 Francs fait ressortir une réduction de 102 425 916 Francs, ce qui correspond à un taux de 9%.

Cette diminution de la masse du bilan a pour principale origine la baisse des valeurs réalisables.

En effet, conformément aux recommandations du commissaire aux comptes, toutes les créances litigieuses ont été passées en perte.

Ainsi, ce sont 134 036 902 Francs de créances à recouvrer qui sont déduites du bilan.

A cela, nous devons ajouter une réduction des stocks de 18 837 199 Francs.

Les stocks de farine provenant du meunier local ont été volontairement consommés pour être renouvelés dès janvier 1999 par la farine importée.

Au niveau du Passif, les engagements pris par la Direction Générale de la SAGECO devant les administrateurs en Juillet 1998 ont été respectés.

En effet, les ressources encaissées en 1998 ont été utilisées pour apurer les dettes fournisseurs arriérés dont le solde était de 165 509 045 Francs en 1997.

Ainsi, malgré la hausse des charges d'exploitations qui ont atteint le niveau de 2 328 624 547 Francs en 1998, le solde fournisseur est descendu à 96 031 133 Francs, soit un écart de 69 477 912 Francs.

Il en est de même pour les autres exigibles à court terme qui sont passées de 106 922 352 Francs en 1997 à 79 922 352 Francs en 1998 soit une réduction de 26 584 175 Francs.

Par contre la hausse de 26 016 801 Francs des dettes à long et moyen terme enregistrés en 1998 provient de la régularisation par la SGBCI de l'échéancier du prêt accordé à la SAGECO. Ces 26 Millions représentent des frais financiers.

Concernant les fonds propres, nous constatons une diminution de 32 239 038 Francs qui est essentiellement due à la baisse, des résultats Nets qui sont passés de 76 017 357 Francs en 1997 à 22 981 962 Francs en 1998.

Comme précisé précédemment, la chute des résultats a été nécessaire afin de présenter une situation financière saine des comptes et ce, conformément aux recommandations du commissaire aux comptes.

Par ailleurs, il faut noter que la mise en place du SYSCOA a engendré un retard dans la remise des documents financiers.

Pour la SAGECO, nous avons dû investir dans des logiciels informatiques et la formation des hommes afin de réussir ce changement.

II – COMPTE DE RESULTATS

Les actions menées par la SAGECO, renforcées par un environnement économique assez favorable ont permis à notre entreprise de réaliser un chiffre d'affaires de 2 380 542 780 Francs CFA au 31 Décembre 1998.

Comparé au chiffre d'affaires 1997, ramené à douze (12) mois et qui se situe à la somme de 2 127 479 676 Francs, nous enregistrons une augmentation de 253 063 104 Francs, soit un taux de croissance de 11,9%.

Ce chiffre d'affaires 1998, confirme l'évolution continue des ressources de la SAGECO depuis cinq années consécutives.

Les perturbations générées par l'inorganisation du marché engendrent des coûts de distribution et des invendus très élevés. Ces deux facteurs conjugués agissent de façon négative sur les résultats du secteur de la boulangerie et de la pâtisserie.

De plus, sur les recommandations du Commissaire aux comptes, dans son rapport 1997, et du Cabinet Conseil, nous avons procédé à la régularisation d'un certain nombre de comptes et de créances litigieuses.

Aussi, sur l'exercice 1998, nous avons apuré 134 Millions Francs de créances, réduisant ainsi le résultat net à 22 981 962 Francs, ce qui correspond à une baisse de 53 035 395 Francs.

Les dividendes seront maintenus cependant au même niveau que ceux de l'année 1997.

III – AFFECTATION DES RESULTATS

Il vous est proposé d'affecter le résultat net de l'exercice arrêté à la somme de 22 081 962 Francs de la manière suivante :

Résultat Net : 22 981 962

Réserve Légale : 1 149 098

Distribution de Dividendes 21 832 864.

Il est important de préciser que le Conseil a décidé, afin de récompenser les Actionnaires de leur confiance et de leur patience de distribuer 50 Millions de dividendes.

Ces fonds seront constitués de :

- Résultat de l'exercice	21 832 864
- Report à nouveau	26 120 538
- Réserves Libres	2 046 598

TOTAL

50 000 000

4% - Dans les questions diverses, le Conseil d'Administration a fixé la date du 9 Juillet 1999 pour la tenue de l'Assemblée Générale Mixte.

Une copie de l'ordre du jour est annexée au présent Procès Verbal.

IV - PERSECTIVES

Au cours du dernier trimestre 1998, le Secteur de la panification en Côte d'Ivoire a constaté avec beaucoup de soulagement, la réduction de 12 % du prix de la farine produite par le meunier local.

Cette baisse correspond à 28 000 F CFA d'économie par tonne de farine achetée et devra probablement être aussi respectée par les importateurs.

A ce propos, plusieurs importateurs de farine viennent de s'installer à Abidjan.

Cet environnement favorable soutenu par les efforts de gestion de la Direction devrait permettre d'améliorer les résultats de la SAGECO en 1999.

C'est ainsi que le compte d'exploitation prévisionnelle 1999, laisse entrevoir des résultats positifs de plus de 100 Millions Francs. Un programme d'investissement de près de 100 Millions Francs est prévu dans le cadre de l'amélioration de l'outil de travail.

il faut rappeler que nous avons procédé à une augmentation de salaire de 7 % portant sur l'ensemble du personnel avec un rappel payé en 1999.

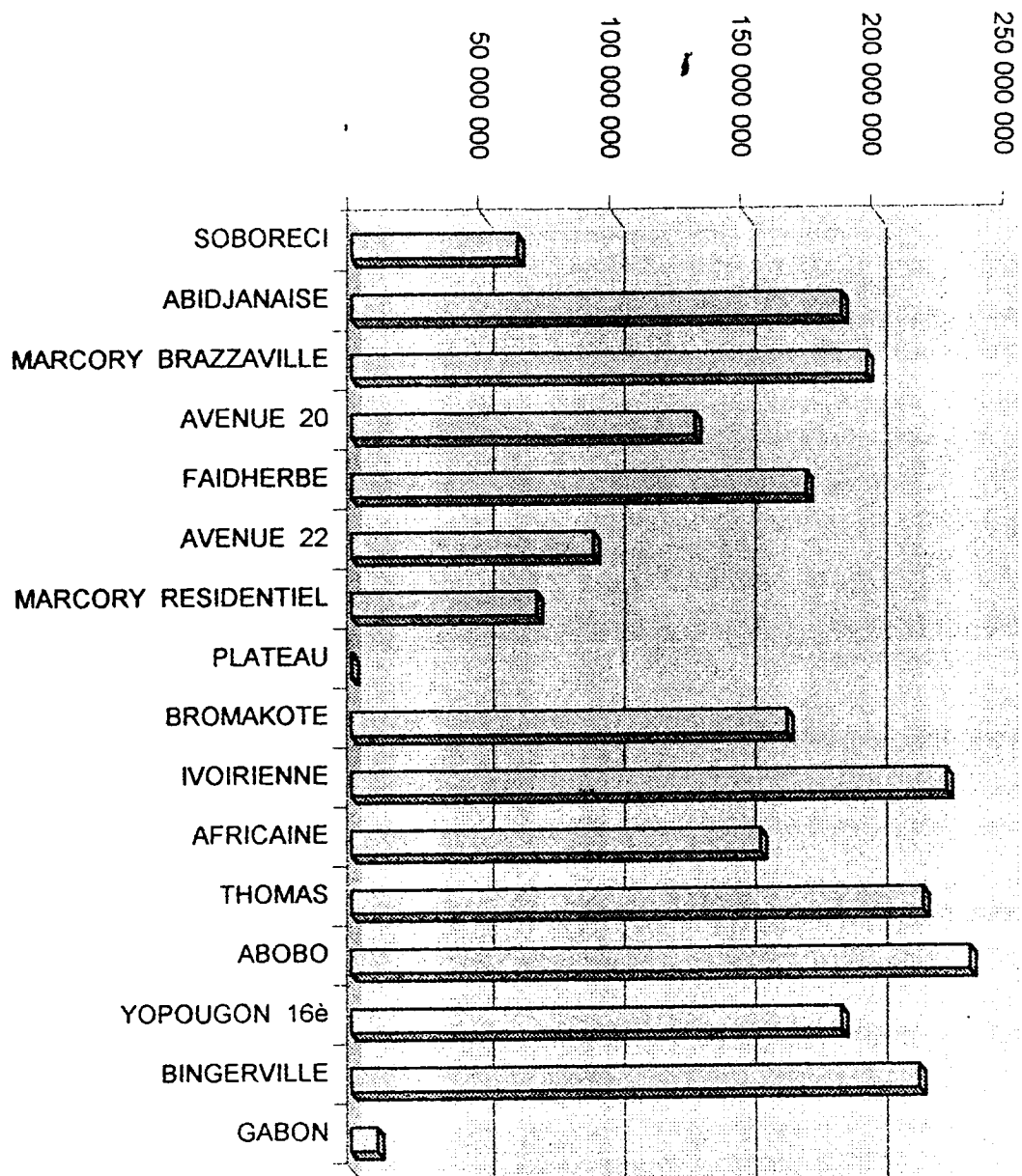
Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

je sou mets ce présent rapport à votre approbation.

SAGECO ETAT COMPARATIF DES BILANS 1998 1997

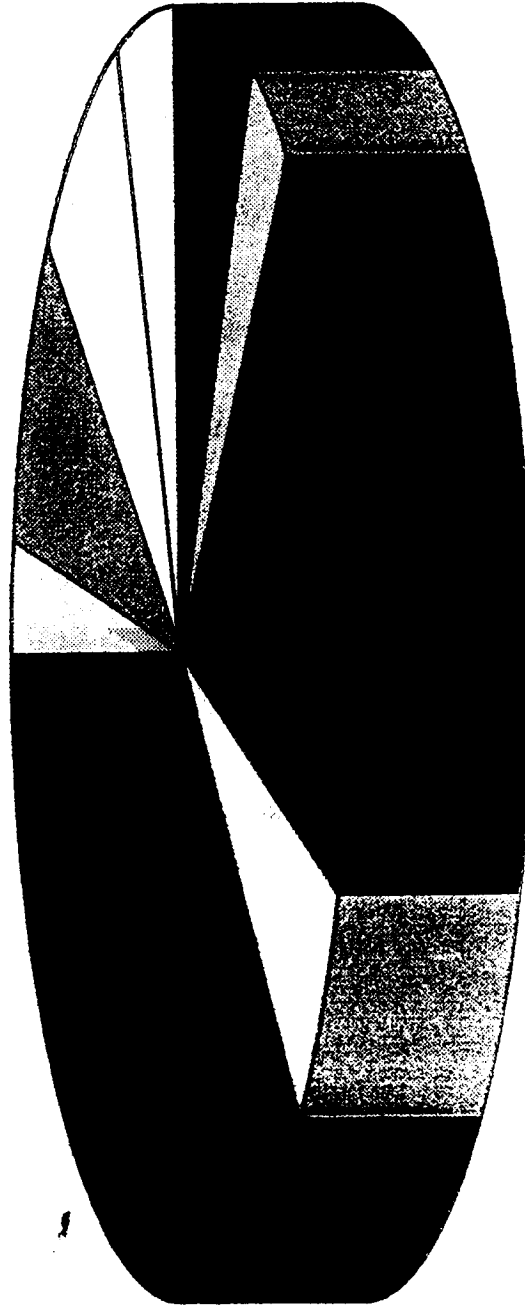
ACTIF	1998	1997	ECARTS
Frais d'établissement	13 151 533		13 151 533
Immobilisations incorporelles	98 374 525	98 406 525	- 32 000
Immobilisations corporelles	117 256 849	114 035 306	3 221 543
Immobilisations financières	440 188 497	440 188 497	-
Stocks	45 003 427	63 840 620	- 18 837 193
Crédit clientèle	90 702 713	147 333 937	- 56 631 224
Autres valeurs réalisables	266 574 296	311 477 642	- 44 903 346
Disponibles	2 155 583	550 812	1 604 771
TOTAL	1 073 407 423	1 175 833 339	- 102 425 916
PASSIF			
Fonds propres	620 447 249	652 685 287	- 32 238 038
Dettes à L M T	226 989 719	200 972 918	26 016 801
Credits fournisseurs	96 031 133	165 509 045	- 69 477 912
Crédits bancaires	50 016 970	50 159 562	- 142 592
Autres exigibles à C T	79 922 352	106 506 527	- 26 584 175
TOTAL	1 073 407 423	1 175 833 339	- 102 425 916

SAGECO CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BOULANGERIE	
BOULANGERIES	CHIFFRE D'AFFAIRES
SOBORECI	63 138 305
ABIDJANAISE	186 814 352
MARCORY BRAZZAVILLE	196 645 580
AVENUE 20	130 835 445
FAIDHERBE	173 389 333
AVENUE 22	92 209 290
MARCORY RESIDENTIEL	70 471 600
PLATEAU	271 375
BROMAKOTE	166 025 395
IVOIRIENNE	226 773 310
AFRICAINNE	155 913 545
THOMAS	217 976 275
ABOBO	235 422 795
YOPOUGON 16è	186 778 145
BINGERVILLE	216 506 327
GABON	9 714 345
TOTAL	2 328 885 417



CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES



☒	SOBORECI
☒	ABIDJANAISE
☐	MARCORY BRAZZAVILLE
☐	AVENUE 20
☒	FAIDHERBE
☐	AVENUE 22
☒	MARCORY RESIDENTIEL
☐	PLATEAU
☒	BROMAKOTE
☒	IVOIRIENNE
☐	AFRICAINNE
☒	THOMAS
☒	ABOBO
☒	YOPOUGON 163
☒	BINGERVILLE
☒	GABON

SAGECO COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNELLE 1999	
RUBRIQUES	MONTANTS
RESSOURCES	
Ventes globales	2 450 000 000
Autres produits	4 280 000
TOTAL RESSOURCES	2 454 280 000
DEPENSES	
Investissements (leasing)	100 000 000
Achat matières premières	1 020 000 000
Produits pétroliers	103 250 000
Eau Electricité	52 700 000
Bois de chauffe	22 350 000
Pièces et entretien véhicules	34 080 000
Pièces , matériel ,mobilier et entretiens	33 500 000
Fournitures de bureau	6 500 000
Autres fournitures exter	14 840 000
Frais de transport	17 450 000
Charges locatives	51 250 000
Autres services extér	173 500 000
Assurances	24 500 000
Amendes et pénalités	1 000 000
Autres charges et pertes	128 700 000
Frais de personnel	405 000 000
Impot et taxes	32 540 000
Frais financiers	13 800 000
Amortissements	47 800 000
TOTAL CHARGES	2 282 760 000
RESULTAT BRUT	171 520 000
B.I.C.	60 032 000
RESULTAT NET	111 488 000
CASH FLOWS	159 288 000


SOCOGEC

SOCIETE DE CONSEIL DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
et des Comptables agréés de Côte d'Ivoire

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1998

A

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Société Abidjanaise de Gérance et
d'Exploitation Commerciale (SAGECO)
ABIDJAN**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de Commissariat aux Comptes que vous nous avez confiée, nous avons examiné les états financiers de la Société Abidjanaise de Gérance et d'Exploitation Commerciale (SAGECO) pour l'exercice clos le 31 décembre 1998.

Cet examen effectué selon les normes de révision généralement admises, a comporté les sondages et autres procédés de vérifications que nous avons jugé nécessaires en la circonstance.

Nous n'avons pas mis en évidence d'éléments susceptibles d'affecter de façon significative les comptes à l'exception de l'observation suivante que nous portons à votre connaissance :

1. La SAGECO détient des titres DELIVOIRE et SAN-SEVERINA dont les soldes au bilan arrêté au 31 décembre 1998, s'élèvent respectivement à 197,1 millions et 43,120 millions de F/CFA. Comme mentionné l'exercice précédent, les états financiers desdites Sociétés à la clôture de l'exercice ne sont toujours pas disponibles. De ce fait, il ne nous a pas été possible d'apprécier la valeur de ces titres de participation figurant au bilan.

OPINION

Sur la base des contrôles effectués et sous réserves de l'incidence que pourraient avoir les ajustements et redressements consécutifs à l'observation relevée ci-dessus, les états financiers reflètent à notre avis de manière sincère et régulière, la situation financière de la Société Abidjanaise de Gérance et d'Exploitation Commerciale (SAGECO) arrêtée au 31 décembre 1998.

Fait à ABIDJAN, le 18 juin 1999

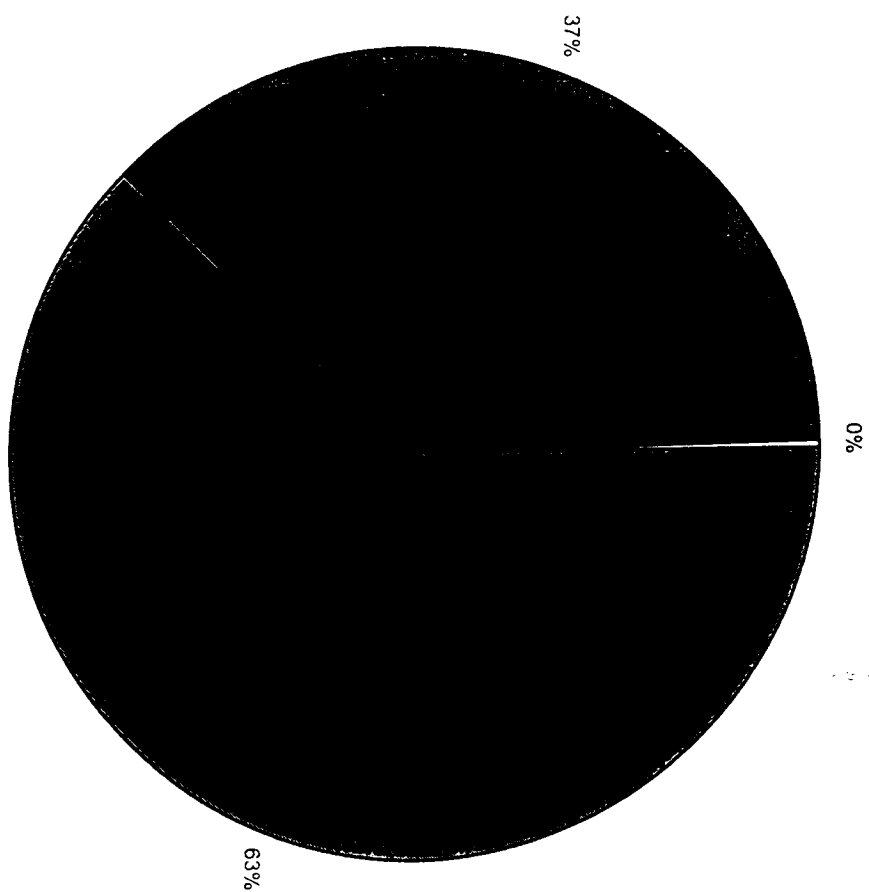


AKOSSAY KOFFI
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes agréé
près la Cour d'Appel d'ABIDJAN

BILAN AU 31/12/1998 (en milliers de francs CFA)

ACTIF	Note	Montants au 31/12/98	Amortis. Provisions	Nets au 31/12/98	Montant au 31/12/97	PASSIF	Note	Montant au 31/12/98	Montant au 31/12/97
ACTIF IMMOBILISE	3	1 319 426	650 455	668 971	652 630	CAPITAUX PROPRES	6	620 447	652 685
<i>Charges Immobilisées</i>	3.1	13 152		13 152		<i>Capital</i>		552 200	552 200
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3.2	113 422	15 047	98 375	98 407	<i>Primes et réserves</i>		45 265	24 468
Frais de recherche et développement				0		Ecart de réévaluation	6.1	9 144	5 343
Brevets licences logiciels				0		Reserves indisponibles	6.2	10 000	
Fonds commercial		57 570		57 570	57 570	Reserves libres	6.3	26 120	19 124
Autres immobilisations incorporelles		55 852	15 047	40 805	40 837	Report a nouveau	6.4	22 982	76 017
Mobilier agencement et installation				0		<i>Résultat net de l'exercice</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>	3.3	752 664	635 408	117 256	114 035	<i>Autres capitaux propres</i>			
Terrains									
Bâtiments		9 659	9 659	0					
Installations et agencements		94 651	70 988	23 663	30 436	DETTES FINANCIERES	7	226 990	200 973
Matériel		516 265	459 176	57 089	77 825	Emprunts		210 618	176 001
Matériel de transport		132 089	95 585	36 504	5 774	Dettes financières diverses		16 372	24 972
<i>Avanc. et Acc. Versées sur Immo.</i>									
<i>Immobilisations financières</i>	3.4	440 188	0	440 188	440 188	PASSIF CIRCULANT	8	175 953	272 015
Titres de participations		245 770		245 770	240 220	Clients avances reçues	8.1	176	17
Autres immobilisations financières		194 418		194 418	199 968	Fournisseurs d'exploitation	8.2	96 031	165 509
						Dettes fiscales	8.3	31 930	29 906
						Dettes sociales	8.4	14 425	48 238
						Autres dettes		33 391	28 345
ACTIF CIRCULANT	4	427 357	25 077	402 280	522 652	TRESORERIE - PASSIF	9	50 017	50 160
<i>Stocks</i>	4.1	45 003	0	45 003	63 841	Banque, découverts		50 017	50 160
Matière premières et autres		45 003		45 003	63 841	<i>Ecart de conversion-passif</i>			
<i>Créances et emplois assimilés</i>	4.2	382 354	25 077	357 277	458 811				
Fournisseurs avances versées	4.3.1	25 945		25 945	22 956				
Clients	4.3.2	115 780	25 077	90 703	147 334				
Autres créances	4.3.3	240 629		240 629	288 521				
TRESORERIE-ACTIF	5	2 156	0	2 156	551				
Banque, chèques postaux et caisse		2 156		2 156	551				
<i>Ecart de conversion</i>		0	0	0	0				
TOTAL GENERAL		1 748 939	675 532	1 073 407	1 175 833	TOTAL GENERAL		1 073 407	1 175 833

Proportion des éléments d'actif

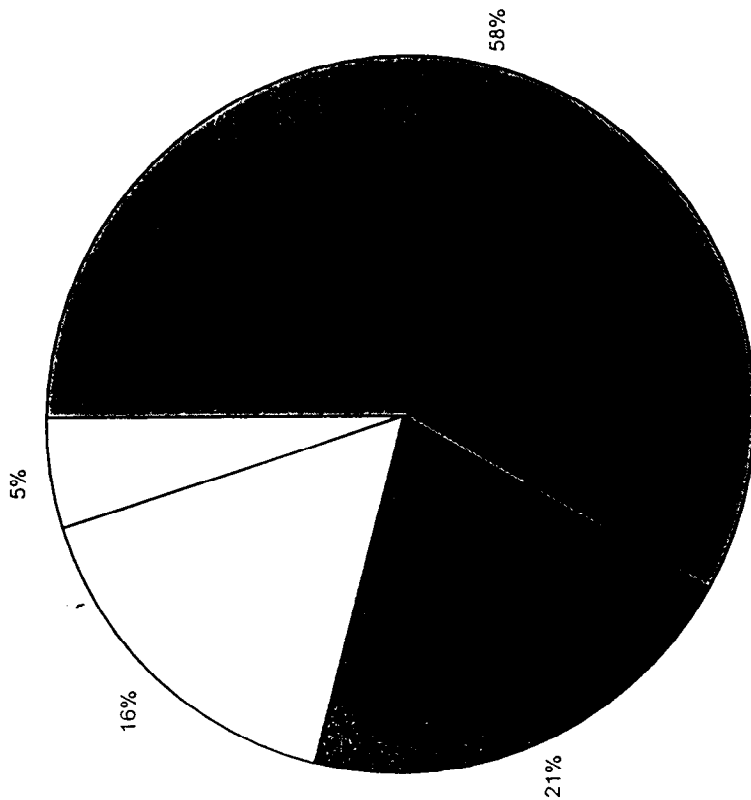


■ Acif immobilisé ■ acif circulant
□ Trésorerie-actif

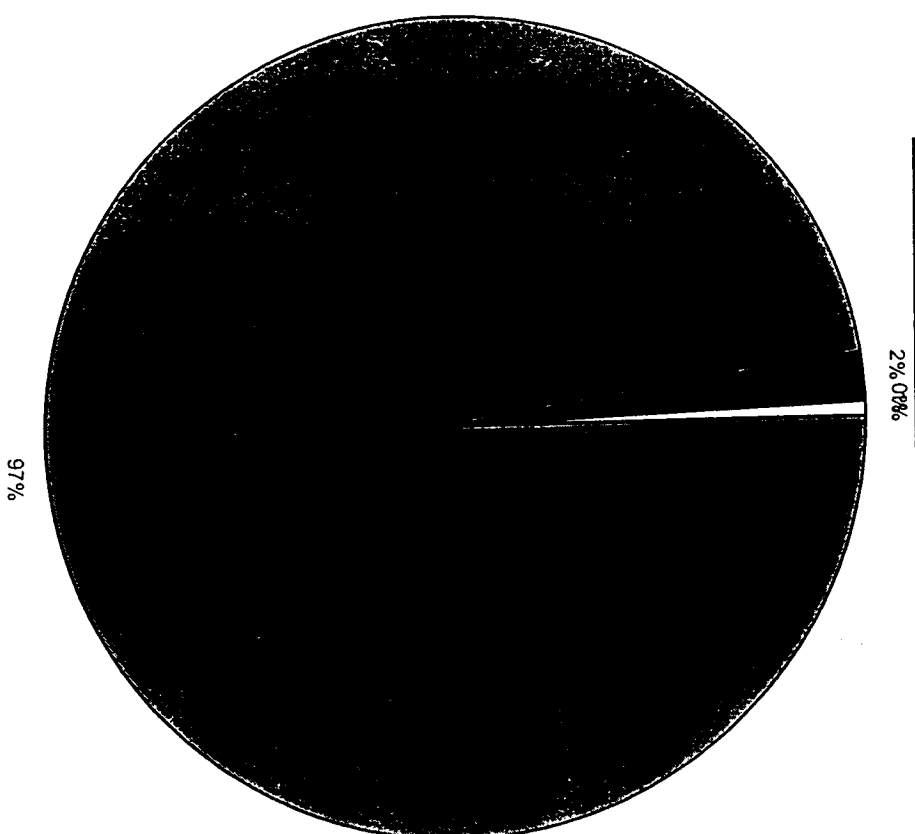
COMPTE DE RÉSULTATS AU 31/12/1998
(en milliers de francs CFA)

CHARGES	Montant au 31/12/98	Montant au 31/12/97	PRODUITS	Montant au 31/12/98	Montant au 31/12/97
CHARGES D'EXPLOITATION	2 296 584	2 556 559	PRODUITS D'EXPLOITATION	2 381 470	2 659 349
Achats de matières premières	1 088 616	1 331 681	Vente de produits fabriqués	2 328 885	2 656 769
Variation de stocks	15 594	(9 100)	<i>Marge brute</i>	<i>1 224 675</i>	
Autres achats	231 452	266 304	Produits accessoires	51 657	2 580
Variation de stocks	3 243	2 515			
Transports	16 470	21 879			
Services extérieurs	338 554	307 567	<i>Chiffre d'affaire</i>	<i>2 380 542</i>	
Impôts et taxes	30 779	50 235	Subventions d'exploitation		
Autres charges	131 275	36 338	Autres produits		
Charges de personnel	397 723	474 195	<i>Valeur ajoutée</i>	<i>524 559</i>	
Dotations aux amortissements	42 878	74 945	<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>126 836</i>	
CHARGES FINANCIERES	46 718	12 352	Reprises de provisions	928	
Frais financiers	46 718	12 352			
Pertes de change			<i>Resultat d'exploitation</i>	<i>84 886</i>	
Dotations aux amort. et provisions					
			PRODUITS FINANCIERS	0	150
CHARGES H.A.O.	0	483	<i>Resultat financier</i>	<i>(46 718)</i>	
Valeurs comptables des cessions		483			
Charges H.A.O.			PRODUITS H.A.O.	0	1 150
Dotations H.A.O.					
PARTICIPATION ET IMPOTS	15 186	15 087	Produits des cessions d'immobilisations		1 150
Participation des travailleurs					
Impôts sur le resultat	15 186	15 087	<i>Resultat H.A.O.</i>		
TOTAL GENERAL DES CHARGES	2 358 488	2 584 482	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	2 381 470	2 660 499
SOCOGEC			<i>Resultat net</i>	<i>22 982</i>	<i>76 017</i>
TOTAL GENERAL	2 381 470	2 660 499	TOTAL GENERAL	2 381 470	2 660 499

Proportion des rubriques du passif



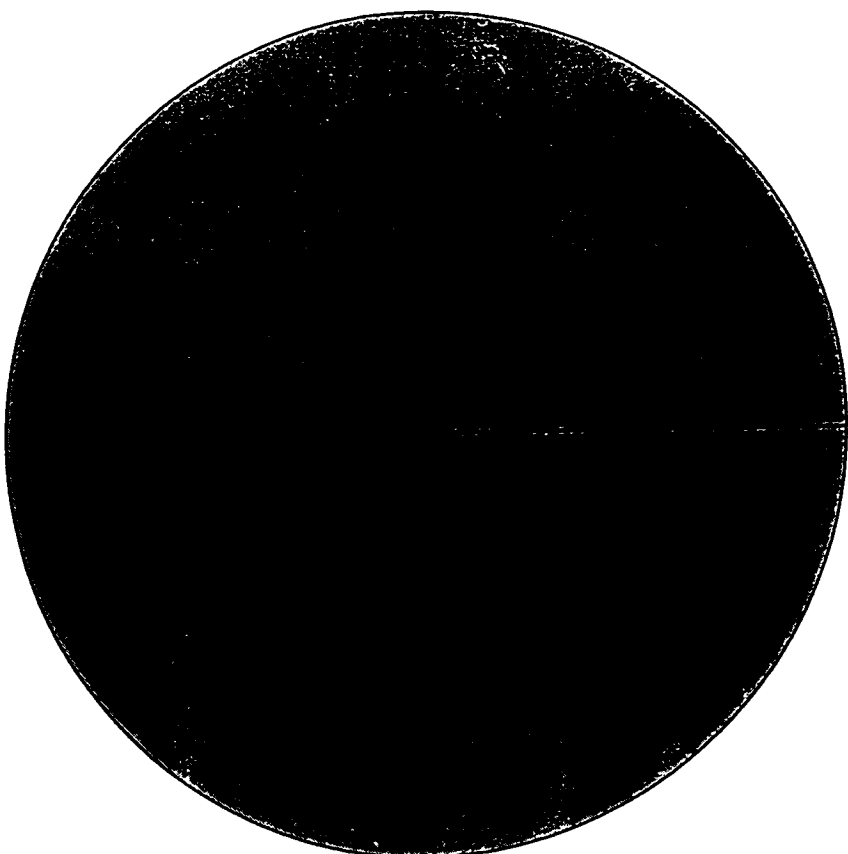
Proportion des éléments de charges



- Charges d'exploitation
- Charges financières
- Charges H.A.O.
- Participations et impôts

Proportion des éléments de produits

0%



100%

- ▣ Produits d'exploitation ■ Produits financiers
- ▣ Produits H.A.O.

TABLEAU DE FINANCEMENT DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE) AU 31/12/1997
1ERE PARTIE (en milliers de francs CFA)

LIBELLE		Emplois augmentations(+)	Ressources diminution(-)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBAL (C.F.F.G.)	64 932		
excédent brut d'exploitation	126 836		
Frais financiers	(46 718)		
impôts	(15 186)		
AUTOFINANCEMENT (A.F.)	9 712		
distribution de dividendes	55 220		
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION		0	24 310
<i>Variation globale nette des stocks</i>		0	18 837
marchandises			18 837
<i>Variation globale nette des créances</i>			101 535
Fournisseurs avances reçues		2 988	
Clients			56 631
autres créances			47 892
<i>Variation globale nette des dettes circulantes</i>		96 062	
Clients, avances reçues			159
Fournisseurs d'exploitation		69 478	
Dettes fiscales			2 025
dettes sociales		33 814	
Autres dettes			5 046
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOIT° (ETE)	151 146		
excédent brut d'exploitation	126 836		
variation du B.F.E.	24 310		

TABLEAU DE FINANCEMENT ET DES RESSOURCES (TAFIRE) AU 31/12/98
2eme Partie (en milliers de francs CFA)

LIBELLE	Emplois 31/12/1998	Ressources 31/12/1998	Exercice N-1 E-; R+
INVESTISSEMENTS TOTAL	59 251	960	(8 594)
Charges immobilisées	15 473		
Acquisitions/cessions immobilisations corporelles			
Acquisitions/cessions immobilisations incorporelles	43 778	960	(8 334)
Acquisitions immobilisations financières			(260)
<i>Variation du B.F.E</i>		24 310	(133 607)
EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER	59 251	25 270	(142 201)
<i>Emplois financiers contraints</i>	8 600		(33 599)
EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	42 581		(175 800)
RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		44 328	150 295
<i>Financement interne</i>	55 220	64 932	150 295
Dividendes/C.A.F.G.	55 220	64 932	150 295
<i>Financement par les capitaux propres</i>	0	0	
Augmentation de capital et apport nouveaux			
<i>Financement par des nouveaux emprunts</i>	0	34 616	
Autres dettes financières		34 616	
EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE FINANCEMENT		1 747	(25 505)
VARIATION DE TRESORERIE	1 747		
Tresorerie nette à la clôture de l'exercice	-47862		
Tresorerie nette à l'ouverture de l'exercice	-44609		

**NOTES EXPLICATIVES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/1998**

NOTE 1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Abidjanaise de Gérance et d'Exploitation Commerciale "SAGECO" dont le siège social est à Abidjan est une Société Anonyme créée en 1967.

Le Capital Social de 552,2 millions de F/CFA est détenu par des intérêts privés ivoiriens (80 %), les Grands Moulins de Patin France (10%) et le Groupe MACI (10%). La Société a pour activité l'exploitation et la création de fonds de commerce de Boulangerie.

NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société sont présentés sous une forme condensée, conformément aux principes comptables de base définis par le SYSCOA (Système Comptable Africain). Les principales méthodes comptables mises en œuvre pour l'arrêté des états financiers sont les suivants :

2.1 – Frais d'Etablissement

Le taux retenu pour l'amortissement des frais d'établissement est de 20 %.

2.2 – Immobilisations Corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les principaux taux d'amortissement pratiqués selon la méthode linéaire sont les suivants :

- construction	5 %
- matériel de production et d'entretien	10 %
- matériel de transport	33,33 %
- matériel, mobilier de bureau et d'habitation	10 % , 20 %
- agencements et installations	10 %.

2.3 – Valeurs d'Exploitation

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'achat déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks de pièces détachées et de produits pétroliers sont évalués à leur coût d'achat.

2.4 – Comptes de Régularisation

Conformément au principe de la séparation des exercices, les charges et les produits doivent être correctement rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 1998, sans être exhaustif, les éléments actifs et passifs ont été inventoriés évalués et par l'intermédiaire des comptes de tiers auxquels ils se rattachent et comptabilisés sur l'exercice concerné.

NOTE 3 – ACTIF IMMOBILISE (en milliers de F/CFA)

Cette rubrique au 31 décembre 1998 est constituée des éléments suivants :

- charges immobilisées	13 152
- immobilisations incorporelles	113 442
- immobilisations corporelles	752 664
- immobilisations financières	440 188

Valeur Brute

1 319 426

3.1 – Charges Immobilisées (en milliers de F/CFA)

13 152

Les mouvements intervenus au niveau de ce poste s'analysent comme suit au 31 décembre 1998 :

<u>Valeur Brute</u>	<u>Solde au 31/12/97</u>	<u>Augmentat°</u>	<u>Diminution</u>	<u>Solde au 31/12/98</u>
Frais d'Augmentation de Capital	28 510	15 472 (1)	28 510 (1)	15 472
	<u>28 510</u>			<u>15 472</u>
<u>Amortissement</u>				
Frais d'Augmentation de Capital	28 510	2 320	28 510	
	<u>28 510</u>	<u>2 320</u>	<u>28 510</u>	
Totaux Nets	0	13 152	0	13 152

(1) Ce montant est relatif au frais d'augmentation de Capital en date du 16 décembre 1997.

Par ailleurs le montant de 28,510 millions de F/CFA inscrit au même compte et totalement amortie en 1997, a été sortie au cours de l'exercice 1998.

3.2 – Immobilisations Incorporelles (en milliers de F/CFA) **113 422**

Au 31 décembre 1998, ce poste a été mouvementé de la manière suivante :

	<u>Solde au 31/12/97</u>	<u>Augmentat°</u>	<u>Diminution</u>	<u>Solde au 31/12/98</u>
Fonds de Commerce	57 570	-	-	57 570
Boulangerie Résidentielle	960	-	960	-
Autres Immobilisations Incorp.	55 852	-	-	55 852
Total	114 382	-	960	113 422
<u>Amortissements</u>				
Fonds de Commerce	-	-	-	-
Boulangerie Résidentielle	-	-	-	-
Autres Immobilisations Incorp.	-	15 047	-	15 047
Total	-	15 047	-	15 047
TOTAUX NETS	114 382	15 047	-	98 375

3.3 – Immobilisations Corporelles (en milliers de F/CFA) 752 664

Les mouvements intervenus au niveau des immobilisations corporelles s'analysent comme suit au 31 décembre 1998.

	<u>Solde au</u> <u>31/12/97</u>	<u>Augmentat°</u>	<u>Diminution</u>	<u>Solde au</u> <u>31/12/98</u>
Bâtiments	9 659	-	-	9 659
Installation et Agencement	94 651	-	-	94 051
Matériel	512 487	3 778 (1)	-	516 265
Matériel de Transport	592 089	40 000 (2)	-	132 089
Total	708 886	43 778	-	752 664
 <u>Amortissements</u>				
Bâtiments	9 659	-	-	9 659
Installation et Agencement	64 216	6 772	-	70 988
Matériel	434 662	24 514	-	459 176
Matériel de Transport	86 315	9 270	-	95 585
Total	594 852	40 557	-	635 408
 TOTAUX NETS	 114 034	 3 222	 -	 117 256

(1) *Il s'agit de l'acquisition des éléments suivants (en milliers de F/CFA) :*

- Imprimante EPSON LQ 1050	617
- Groupe de secours statique	2 296
- Matériel informatique	550
- Climatiseur électro-top	315

(2) *Le montant de 40 millions de F/CFA enregistrés au compte Matériel de Transport résulte essentiellement de l'évaluation résultant de la reprise de 10 véhicules auparavant pris en crédit-bail.*

3.4 – Immobilisations Financières (en milliers de F/CFA) **440 188**

Cette rubrique au 31 décembre 1998 est composée des éléments suivants :

3.4.1 – Titre de participations (en milliers de F/CFA) **245 720**

Il s'agit :

- des titres de participations détenus dans les sociétés suivantes :

. SAN-SEVERINA	43 120
. DELIVOIRE	197 100
- des obligations RCI au taux de 2,5 % d'une valeur de 5 550 milliers de F/CFA.

3.4.2 – Autres immobilisations financières (en milliers de F/CFA) **194 418**

Les autres immobilisations financières sont représentées par :

- un prêt consenti par la SAGECO à la société SAN-SEVERINA, d'un montant de 183,014 millions de F/CFA.
- des dépôts cautionnement et créances sur consommation de 11,404 millions de F/CFA détaillés comme suit (en milliers de F/CFA) :

. caution loyer	6 580
. caution électricité	2 988
. caution gaz	122
. caution eau	892
. caution téléphone	212
. autres cautions	610

4 – ACTIF CIRCULANT (en milliers de F/CFA) 402 280

Cette rubrique se décompose de la manière suivante :

- stocks	45 003
- créance et emplois assimilés	382 354
	427 357
- provision pour créances	<25 077>
Total	402 280

4.1 – Stocks (en milliers de F/CFA) 45 003

Au 31 décembre 1998 le détail du stock est le suivant :

- farine	23 765
- autres matières premières	930
- pièces détachées	14 000
- produits pétroliers	6 308

4.2 – Créances et Emplois Assimilés 357 277 (en milliers de F/CFA)

Au 31 décembre 1998, le détail de ce poste se présente comme suit :

- fournisseurs avances versées (1)	25 945
- clients (2)	115 780
- autres créances (3)	240 629
	382 354
- provision pour créances	<25 077>
Total	357 277

4.3.1 – Fournisseurs avances versées
(en milliers de F/CFA)

25 945

Ce compte enregistre les avances sur commande et les acomptes représentant les règlements partiels effectués par la SAGECO aux fournisseurs.

Le solde au 31 décembre 1998 se décompose de la manière suivante :

- fournisseurs étrangers	5 253 (1)
- fournisseurs locaux	7 012 (2)

(1) *L'analyse des fournisseurs étrangers se présente comme suit :*

- groupe PANTIN	420
- JSN	1 220
- TIBILETI	3 613

(2) *Le détail des fournisseurs locaux se présente de la manière suivante (en milliers de F/CFA).*

- FARIDIS	500
- MACI	1 000
- MOURAD Cheick	3 631
- SIDIBE David	1 581

4.3.2 – Clients (en milliers de F/CFA)

115 780

Au 31 décembre 1998 ce poste se présente comme suit :

- client ordinaire	50 551
- produits à recevoir	34 651
- créances litigieuses	30 578
- provision pour dépréciation (a)	<25 077>

Total	90 703
--------------	---------------

(a) *L'inventaire et examen des comptes clients a donné lieu à la constitution d'une provision à la hauteur de 25,770 millions de F/CFA.*

4.3.3 – Autres créances (en milliers de F/CFA)

240 629

Les autres créances au 31 décembre 1998 se décompose de la manière suivante :

- compte courant groupe (1)	80 986
- Etat (2)	22 785
- personnel (3)	136 858

(1) Il s'agit des opérations en compte courant avec la société DELIVOIRE.

(2) Ce montant est constitué de :

- l'impôt dû au titre de l'exercice précédent, d'un montant de 10,066 millions de F/CFA ;
- de l'acompte sur divers impôts (ASDI) d'un montant de 12,719 millions de F/CFA.

(3) Il s'agit des prêts consentis au personnel et des avances de fonds et mouvements de caisse inscrits au compte des gérants de boulangerie, livreurs etc..

NOTE 5 – TRESORERIE (en milliers de F/CFA)

2 156

Au 31 décembre 1998, cette rubrique se décompose comme suit :

- banque SGBCI	1 451
- caisse	705

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES (en milliers de F/CFA)

620 447

L'évolution des capitaux propres au 31 décembre 1998, s'analyse comme suit :

	<u>Solde au</u> <u>31/12/97</u>	<u>Augmentat°</u>	<u>Diminution</u>	<u>Solde au</u> <u>31/12/98</u>
Capital Social	552 200	-	-	552 200
Ecart de Réévaluation	1	-	-	1
Réserves Indisponibles	5 343	3 801	-	9 144
Réserves Libres	-	10 000	-	10 000
Report à Nouveau Bénéficiaire	21 034	6 996	-	28 030
Report à Nouveau Déficitaires	(1 910)	-	-	(1 910)
Résultat de l'Exercice	76 017	22 982	76 017	22 982
Total	652 885	43 779	76 017	620 447

6.1 – Réserves Indisponibles (en milliers de F/CFA)

L'augmentation des réserves indisponibles de 3,801 millions de F/CFA est consécutive à la décision de l'Assemblée Générale annuelle du 21 août 1998.

6.2 – Réserves Libres (en milliers de F/CFA)

10 000

Ce compte a enregistré un montant de 10 millions de F/CFA relatif à la répartition du résultat de l'exercice 1997.

6.3 – Report à Nouveau Bénéficiaire (en milliers de F/CFA)

9 144

L'accroissement du report à nouveau bénéficiaire de 6,996 millions de F/CFA, résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O) du 21 août 1998 ayant décidé l'affectation des bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 1997.

6.4 – Résultat de l'Exercice (en milliers de F/CFA)

22 982

L'exploitation de l'exercice 1998 s'est soldée par un résultat positif de 22,982 millions de F/CFA. Par ailleurs, le bénéfice de l'exercice 1997 de 76,917 millions de F/CFA a été réparti conformément à la décision de l'A.G. du 21 août 1998 de la manière suivante :

- dotation à la réserve légale 3 801
- dividendes 55 220

- autres réserves libres	10 000
- report à nouveau	6 996

NOTE 7 – DETTES FINANCIERES (en milliers de F/CFA) 226 990

L'évolution des dettes financières s'analysent comme suit au 31 décembre 1998.

	<u>Solde au 31/12/97</u>	<u>Augmentat°</u>	<u>Diminution</u>	<u>Solde au 31/12/98</u>
Emprunt SGBCI (b)	200 001	34 617 (1)	24 000	210 618
CNPS arriérés	24 972	-	8 600	16 372
Total	224 973	34 617	32 600	226 990

(1) L'accroissement de 34,617 millions de F/CFA constaté sur l'emprunt SGBCI résulte d'une régularisation.

En réalité la consolidation de la dette de la SAGECO vis-à-vis de la SGBCI devait se faire à hauteur de 225 millions de F/CFA et non 200 millions de F/CFA comme initialement annoncé.

8 – PASSIF CIRCULANT (en milliers de F/CFA) 175 953

Au 31 décembre 1998, la décomposition de cette rubrique se présente comme suit :

- client avances reçues	176
- fournisseurs d'exploitation	96 031
- dettes fiscales	31 930
- dettes sociales	14 425
- autres dettes	33 391

8.1 – Fournisseurs d'Exploitation (en milliers de F/CFA) **96 031**

La décomposition de ce poste au 31 décembre 1998, se présente comme suit :

- effets à payer	20 855
- effets à payer avalisés	41 320
- fournisseurs locaux	31 713
- charges à comptabiliser	2 143

8.2 – Dettes Fiscales (en milliers de F/CFA) **31 930**

L'analyse par nature des dettes fiscales se présente de la manière suivante :

- états IRVM	5 522
- patente	3 364
- I T S	2 034
- F D F P	266
- F D F P annuelle	5 012
- B I C 1998	15 186

8.3 – Dettes Sociales (en milliers de F/CFA) **14 425**

Au 31 décembre 1998, le détail de ce poste s'analyse comme suit :

- allocation familiale	1 751
- rémunérations dues	6 385
- cotisations UGTCI	376
- CNPS à payer	5 913

8.4 – Autres Dettes (en milliers de F/CFA) **33 391**

Au 31 décembre 1998 ce poste se décompose comme suit :

- dividendes à payer	9 928
- créiteurs divers	645
- prêts scolaires (MUDEC)	22 818

NOTE 9 – TRESORERIE PASSIF (en milliers de F/CFA) 50 017

Les découverts bancaires représentent le solde du compte BIAO au 31 décembre 1998.


SOCOGEC

SOCIETE DE CONSEIL DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE

 Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
et des Comptables agréés de Côte d'Ivoire

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1998

A

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Société Abidjanaise de Gérance et
d'Exploitation Commerciale (SAGECO)
ABIDJAN**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'Article 40 de la loi du 24 juillet 1867 modifié par l'Article 10 de la loi du 04 mars 1943, il nous appartient de vous présenter un rapport spécial sur les conventions visées par ce même Article. Nous vous rappelons qu'il s'agit des conventions directes ou indirectes entre la Société et l'un de ses administrateurs ou entre la Société et toute autre entreprise dont l'un de ses administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur les opérations de la Société avec ses clients.

1 – CONVENTIONS ANCIENNES ENCORE EN VIGUEUR AU 31 DECEMBRE 1998

1.1 – Rémunération de Fonction de Direction Accordée à un Administrateur

Au 31 décembre 1998, la rémunération brute attribuée à Monsieur SAIDI Mohamed, Président Directeur Général s'est élevée à 57,8 millions de F/CFA.

1.2 – Convention de Compte Courant avec la Société
DELIVOIRE

Au 31 décembre 1998, les opérations en compte courant avec la Société DELIVOIRE présentent un solde débiteur de 80 986 461 F/CFA.

1.3 – Convention de Compte Courant avec la SCI
SAN-SEVERINA

Au 31 décembre 1998, les avances en compte courant consenties à la SCI SAN-SEVERINA se chiffrent à 183 014 225 F/CFA.

1.4 – Contrat de Location avec la SCI-SEVERINA

Location à la SCI SAN-SEVERINA d'un appartement (150 000 F/CFA par mois) et de bureaux (500 000 F/CFA par mois).

2 – CONVENTIONS NOUVELLES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998, aucune convention nouvelle entrant dans le cadre de l'Article 40 susvisé n'a été signée.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune autre opération ou convention susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Fait à ABIDJAN, le 18 juin 1999

SOCIETE ABIDJANAISE DE GERANCE ET D'EXPLOITATION COMMERCIALE

" SAGECO "

Société Anonyme au capital de 552.200.000 F CFA
Siège Social : ABIDJAN 01 B.P. 3401 ABIDJAN 01
RCCM : ABIDJAN N° 5.740

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE MIXTE
DU 9 JUILLET 1998

PROJET DES RESOLUTIONS

I - A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse, ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil et les états financiers de synthèse de l'exercice tels qu'ils ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence que les bénéfices de l'exercice, d'un montant net de VINGT DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE DEUX FRANCS CFA (22.981.962 F CFA) seront affectés comme suit :

- Bénéfices de l'exercice 1998	22.981.962
- Dotation à la réserve légale	- 1.149.098
- Dividendes	21.832.864

La mise en paiement des dividendes se fera au plus tard le 30 Septembre 1999

En outre, l'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil, une indemnité annuelle de fonction, d'un montant de 3.000.000 F CFA.

Cette indemnité de fonction sera répartie entre les Administrateurs par le Conseil d'Administration.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et dont le compte-rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux administrateurs, ainsi qu'au commissaire aux comptes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme précité de l'OHADA, déclare approuver ces conventions et donne quitus aux administrateurs à cet égard.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme comme second Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (6) années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2004 :

Monsieur Gilbert BLEU LAINE, expert comptable diplômé.

II - A TITRE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale décide d'adopter les statuts de la société mis en harmonie avec l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Droit Uniforme des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.